

Lyon Confluence, au tout début était l'usage

Localisation :
Lyon Confluence (69)

Maîtrise d'ouvrage :
SPL Lyon Confluence

Maîtrise d'oeuvre, Architectes - Urbanistes :
Phase 1 :
François Grether
et Michel Desvigne
Phase 2 :
Herzog de Meuron,
Michel Desvigne
et Atelier Ruelle

Planning : Concession signée
en 1999 avec la SEM Lyon
Confluence (devenue SPL)
Livraison phase 2 : 2030

Programme :
150 ha de superficie
Phase 1 (2003 – 2018)
- 41 hectares
- 417 000 m²
Phase 2 (2012 – 2030)
- 35 hectares
- 420 000 m²

Coût de l'opération :
642 M€



Le principe d'une vaste renaturation du site

Le quartier de Lyon Confluence se développe au sud de ladite presqu'île depuis le tout début des années 2000, sur un ancien territoire de relégation, marqué par la frontière que forme la gare de Perrache et la fracture autoroutière qui lui confère son caractère quasi insulaire.

Son occupation a pris une identité à la fois industrielle (usine à gaz, un port industriel, un abattoir), commerciale d'envergure avec la présence d'un marché de gros, pénitencier avec la prison Saint-Paul, et marquée par un tissu discontinu formé d'importants bâtiments intriqués et parfaitement imperméabilisés.

L'aménagement de cet important territoire de 150 ha a donc été initié de telle manière à faire glisser le centre-ville historique au sud de la presqu'île et profiter d'une désindustrialisation pour engager de fortes ambitions pour le développement de la métropole lyonnaise.

Engagée en deux phases, la mutation du site a déjà livré sa première tranche et s'engage désormais dans la phase deux de sa transformation. Avec des objectifs affichés de reconquête pour désenclaver le sud de la presqu'île, mettre en valeur les fleuves et rendre ce morceau de territoire accueillant et attractif, la rénovation urbaine de Lyon Confluence s'amorçait il y a vingt ans déjà comme une préfiguration des enjeux propres au ZAN.



Sur Confluence, le premier enjeu a été de réaliser une forte désimperméabilisation, afin de rendre le site fertile et accessible. Ainsi se sont engagées d'importantes libérations foncières, une forte renaturation précédée d'un important traitement de la pollution, en travaillant à rendre accessibles les espaces naturels du Rhône et de la Saône. La nature a repris place dans le travail architectural des îlots permettant de faire rentrer le rafraîchissement au cœur des projets.

Un important travail de massification du végétal s'opère tant dans les espaces privés que publics **avec un ratio de 23,5 m² d'espaces verts par habitant à Confluence, valorisés par le confort des espaces publics quand le reste de Lyon est à 8,5 m²**. Les chiffres sont parlants puisqu'en 2011, le site compte 21 ha d'espaces végétalisés et 27 ha en 2022, le projet a gagné six hectares en dix ans.

Samuel Linzau, Directeur général de la SPL Lyon Confluence, revient sur les principes directeurs de ce quartier qui ont permis d'anticiper ces questions de renaturation.

« C'est Raymond Barre qui a donné les premières orientations d'aménagement de la ville à taille humaine et mixte du 21^{ème} siècle, pouvant devenir l'extension sud du centre historique de Lyon. La renaturation est une



condition initiale de cette création, renforcée tout au long, en gardant sa cohérence sur la durée. Les fondamentaux du ZAN avaient été en quelque sorte anticipés ».

Des projets emblématiques d'une identité respectueuse de l'environnement

Quartier labellisé écoquartier en 2009 et quartier WWF en 2010, les orientations se traduisent par des volontés d'innovation : améliorer la performance environnementale des constructions neuves, travail sur le caractère d'éco-rénovation en élargissant le périmètre initial, expérimentation sur la production d'énergies renouvelables au profit des habitants à intensifier, et enfin continuer à maximiser la désimperméabilisation, la renaturation et l'accueil de la biodiversité.

Un exemple caractéristique et qui arrive en fin de développement de la zone d'aménagement est le site du Champ.

Dernier secteur de la Confluence dans le prolongement du site du marché, côté Rhône et à proximité du Pont Raymond Barre. Une station de tramway pourra à terme desservir le secteur. Sur un ancien site de logistique, un programme de renaturation est prévu ainsi que la réalisation de quelques programmes neufs et des bâtiments réhabilités pour y accueillir de l'industrie créative. Mais le principe qui prévaut sur ce site, c'est la reconstitution d'une forêt, comme un parc boisé habité avec la plantation sur 5,5 ha d'un arbre tous les 40 m². Le sol est ainsi travaillé pour le rendre fertile grâce à des déchets végétaux et des déchets de chantier source de biodiversité et continuité paysagère dans le prolongement du paysage des espaces publics.

Le Champ sera dans le continuum de l'exemplarité de la ville marchable chère au processus de fabrication de Lyon Confluence. Une pépinière a été conçue sur place permettant aussi de replanter des arbres dans l'espace public.

Il en va de même concernant le bâti avec des ambitions de sobriété énergétique et de fortes exigences environnementales des bâtiments neufs en cherchant des constructions frugales et des objectifs de décarbonation. Sans compter la mise en œuvre d'un béton décarboné pour les espaces publics. L'enjeu étant pour le quartier de favoriser un apport de population sans augmentation des gaz à effet de serre.

Un nouveau mode de ville par l'usage

Le quartier semble, depuis vingt ans, avoir déjà anticipé les questions que soulève le ZAN aujourd'hui, notamment la principale qui est celle de considérer la difficulté de développer la ville tout en restant frugal dans la dépense énergétique et sobre dans l'utilisation du foncier.

La première réponse qu'apporte la lecture de cette ville, c'est qu'elle devient exemplaire par l'usage. En faisant de Confluence une ville pensée pour le piéton, donc pour l'habitant, le salarié, le promeneur, elle devient une ville « marchable » et cette ville marchable, dans le principe, détermine de nombreux invariants : des espaces publics de qualité, qui génèrent de l'ombre, des déplacements sécurisés et apaisés, des îlots de fraîcheurs pour garantir la déambulation d'où une importante renaturation. On compte 400m de distance maximum entre un bâtiment et un transport en commun à Confluence, et 0,1 place de stationnement en sous-sol. Les espaces publics, apaisés et végétalisés compteront à terme 2000 arbres, 14 200 m² de canopée et 20 500 m² de zones de rencontres.

Ainsi, par cette première intention d'usage, la ville devient plus désirable et de nouveaux modes de vie peuvent se développer et favoriser de l'adhésion, notamment pour des formes urbaines plus intenses.

C'est le cas sur le sujet de la densité. Dans un contexte où l'on quitte la ville car elle n'offrirait pas, a priori, la qualité de la maison individuelle, et où la Covid a certainement accentué le phénomène, Samuel Linzau précise *« qu'il faudrait arriver à objectiver cette attractivité de la maison individuelle, voir comment elle s'exprime et se traduit. Les villes offrant une intensité servicielle et une densité propice, la question serait de savoir comment accroître leurs attractivités à l'échelle du logement, à l'îlot et au quartier et ainsi rendre la ville plus désirable »*.

A cet égard, Lyon Confluence a expérimenté plusieurs typologies à l'îlot, pour libérer les sols, oser la hauteur, façonner la porosité, travailler les failles dans les îlots, équilibrer le bâti et les fonctions. Mais aussi créer de vastes cœurs d'îlots, favoriser en ces cœurs de la biodiversité, des plantations permettant l'évapotranspiration, une ventilation naturelle des logements, le tout dans des logiques systémiques du respect des modes de vie. Ainsi, il a été recherché

une intensité résultant d'un besoin économique et d'un certain mode de vie pour rendre cette intensité attrayante voire convoitable.

L'idée a été de faire des tracés directeurs, avec des réponses apportées à l'ensoleillement, l'aération, les vues... Déterminer une implantation des bâtiments pour offrir au minimum deux heures d'ensoleillement dans tous les logements au 21 décembre, jour le plus court de chaque année. Penser la typologie et l'emplacement des logements en conséquence, puis penser aux bureaux, à l'activité. « *Le plan masse doit permettre de maximiser le désir du logement et de la ville. L'îlot doit fonctionner aussi pour que la ville fonctionne économiquement, c'est la croisée de ces deux polarités* ».

Aujourd'hui, Lyon Confluence entre dans sa deuxième phase, et l'expérimentation porte sur l'accentuation des exigences initiales au profit de parcours résidentiels, économiques, d'usages plus agréables, inclusifs et accélérant l'adaptation des villes aux enjeux climatiques. Ces « inflexions » au projet ont été présentées en mai 2022 par les élus, pour faire de Confluence un quartier solidaire et engagé dans la transition écologique. La qualité du quartier tient dans ce travail d'observation et de participation des habitants afin de prendre en compte les évaluations dans les nouvelles consultations lancées et projeter de nouvelles expérimentations urbaines. Confluence fonctionne avec des Observatoires, sur un aspect très sociologique, qui puisse traduire un vécu sensible. Ainsi, en allant à la recherche des usagers cela permet d'évaluer et d'introduire les ajustements utiles dans le cahier des charges des aménageurs aux regards des besoins exprimés et en anticipations, autant que possible, des usages futurs.

La réalisation dans le temps de la Confluence est une illustration concrète de la capacité des projets urbains à s'adapter à de nouveaux enjeux en mettant au centre la valeur d'usage. « *Une ville offrant différents parcours résidentiels et économiques, une qualité de vie et de déplacements, qui soit marchable, à hauteur d'enfants, avec des logements adaptés et attractifs, devient attractive et croit en désirabilité* ». Sur 3000 citoyens interrogés depuis 2016, le quartier obtient une satisfaction globale de 80 à 90 % à titre d'exemple des conclusions des observatoires.

« *Le ZAN peut être une contrainte, une norme supplémentaire si elle n'est pas corrélée à la demande, et une opportunité si elle permet de répondre à la désirabilité de la ville* ». Aujourd'hui, les retours sociaux qu'apportent les observatoires sont une qualité de vie, et une certaine satisfaction à vivre à la Confluence. « *Les inflexions politiques requises doivent renforcer ces ingrédients et accélérer l'adaptation de la Confluence à la transition, dans le concert dans grands projets Métropolitains et Lyonnais.* »

Il faut donc revoir la conception de nouveaux quartiers pour développer l'attractivité et permettre à la majorité de pouvoir rester en ville et prendre plaisir à y vivre, et ainsi limiter la consommation des espaces périphériques. Et faire de l'usage, un usage souhaitable, le postulat de toute initiative urbaine.